

INTERPELLATION

Auteur PLR, par David Crettenand
Objet Une politique énergétique ambitieuse pour le Valais?
Date 10.09.2019
Numéro 1.0316

Notre Conseil d'Etat chargé de l'énergie, Roberto Schmidt, a présenté fin avril 2019 sa nouvelle stratégie énergétique cantonale. Qualifiée de très ambitieuse, elle vise un approvisionnement énergétique 100% renouvelable d'ici 2060.

Fin août, le Conseil Fédéral a annoncé avoir revu son ambition climatique à la hausse. Il propose de viser la neutralité carbone dès 2050 et assure que la Suisse peut réaliser cette transition sans conséquence négative pour son économie, bien au contraire. Les émissions de CO2 générées par les transports, le bâtiment et l'industrie devront être réduites en Suisse jusqu'à 95% d'ici à 2050 grâce aux technologies actuelles, grâce à l'efficacité énergétiques et grâce à l'utilisation des énergies renouvelables

Conclusion

Le Conseil d'Etat ne devrait-il pas revoir au plus vite les objectifs fixés par sa stratégie énergétique avant de la soumettre au Grand-Conseil? Il pourra ainsi proposer de nouveaux objectifs climatiques de manière à les aligner avec les ambitions de la Confédération.

Pour répondre aux objectifs du Conseil fédéral, le Conseil d'Etat ne devrait-il pas mettre la priorité sur une indépendance de notre canton vis-à-vis des ressources fossiles, plutôt que sur sa volonté de garder en mains valaisannes la totalité de la production en énergies renouvelables de notre canton?

La transition énergétique nécessite des investissements importants. Pourquoi fermer la porte aux investisseurs hors-canton ou étrangers?